



rétention de clef et d'information par agence immo

Par nicole DIDIER, le 19/09/2019 à 13:19

Bonjour

Je suis propriétaire bailleur d'un appartement, qui est géré par une agence dans le 77

l'agence m'a prévenu par AR de la sortie du locataire et depuis plus de nouvelle.

J'ai appelé envoyé des emails, et ne voyant aucune réponse, voyant la date du départ dépassé, j'ai finit par contacté le siège.

je suis bloqué et à l'accueil de l'agence et à l'accuei du siège, les gens étant soit disant en vacances.

On me dit juste qu'il est impossible de me donner les clefs de mon apartement sans casser le mandat de gestion, même si je souhaite aller dans mon apartement pour y faire un devis.

Comment faire quels sont mes droits ?

Je ne sais même pas dans quel état est l'appartement, et je n'ai pas l'EDL de sortie.

Merci à tous pour votr eaide.

Cordialement